



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

allocation de rentrée scolaire

Question au Gouvernement n° 83

Texte de la question

ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE

M. le président. La parole est à Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas, pour le groupe La République en marche.

Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, à quelques semaines de la rentrée, le versement à venir de l'allocation de rentrée scolaire constitue une véritable aide à vocation sociale, une aide indispensable pour les élèves et les familles.

Un député du groupe LR . Comme les APL !

Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas. Pourrez-vous nous rappeler combien de familles sont concernées par ce dispositif et quels sont les objectifs poursuivis par le Gouvernement ? (*« Allô ? » sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

Je tiens aussi à aborder la question de la formation de nos collégiens. Force est en effet de constater que le taux de réorientation chez les jeunes au cours des deux années suivant le baccalauréat général est en nette augmentation depuis quatre ans, sachant que la décision d'orientation en troisième appartient depuis deux ans aux parents – c'est « le dernier mot aux parents ».

De plus en plus d'élèves suivent des études dans des séries générales par défaut, c'est-à-dire sans avoir ni le niveau attendu ni de véritable motivation. Le parcours de ces jeunes met en lumière la difficulté, pour les enseignants et pour l'ensemble de la communauté éducative, de mener à bien leur mission.

En fait, dès la fin du collège, ces jeunes auraient pu emprunter d'autres voies de la réussite – qui existent déjà, comme les séries professionnelles ou technologiques, mais qu'il est nécessaire de revaloriser à leurs yeux et à ceux de leurs parents.

Ces séries doivent également être développées. Elles sont en effet si contingentées et souvent si peu nombreuses que les élèves les plus en difficulté ne sont pas acceptés : ils reviennent donc dans un cursus général pour de mauvaises raisons.

Selon Jules Ferry, « chaque époque rêve la suivante ». Monsieur le ministre, face à ce constat et à notre volonté de renforcer l'égalité des chances, comment donner du sens aux apprentissages afin de créer les conditions de la réussite pour tous ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale. Madame la députée, merci pour cette double question.

L'allocation de rentrée scolaire, tout d'abord, touche environ trois millions de familles. Elle vise, bien entendu, à soutenir les familles les plus défavorisées, c'est pourquoi elle est soumise à des conditions de ressources. Nous avons tout fait, avec les différentes administrations concernées, pour qu'elle soit simplifiée et versée dès le 17 août – elle a même déjà été versée, au moment où je vous parle, à La Réunion et à Mayotte. Un effort social a donc déjà été engagé, qui sera prolongé par d'autres efforts – je pense notamment aux fonds sociaux des établissements – destinés à venir en aide aux plus fragiles.

Votre seconde question est liée à la première, car ce sont souvent aussi les publics les plus fragiles qui se trouvent dans les situations que vous avez évoquées – je veux parler de l'insertion dans le marché du travail que permet la voie professionnelle.

Nous nous trouvons aujourd'hui dans la situation paradoxale où des emplois existent dans certaines branches, tandis que l'enseignement professionnel ne prépare pas nécessairement à les exercer – nous avons tous à l'esprit des domaines comme le bâtiment ou l'hôtellerie-restauration. Il est évident que nous devons susciter chez nos élèves un plus grand désir d'entrer dans ces domaines qui sont vecteurs d'emplois.

M. Thibault Bazin. Exactement !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . C'est la raison pour laquelle nous avons prévu, pour l'avenir, des évolutions importantes de la carte des formations, qui toucheront à la fois l'orientation – avec la « mallette des parents », qui permettra, en classe de troisième, de motiver davantage les parents, les familles et les élèves, de les inciter à se diriger vers des voies d'avenir en optant pour la voie professionnelle –...

M. Jean-Luc Mélenchon. Et vous fermez des lycées !

M. Jean-Michel Blanquer, ministreet le développement de formations qui nous permettront de montrer que la voie professionnelle répond aux grands enjeux du XXI^e siècle – la transition écologique, la transition numérique, les savoir-faire à la française, l'entrepreneuriat et les autres domaines que j'ai déjà cités tout à l'heure.

Il y a donc un très grand avenir pour la voie professionnelle et nous allons y travailler. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM et MODEM.*)

M. Thibault Bazin. C'est urgent !

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas](#)

Circonscription : Tarn (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 83

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 août 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 août 2017](#)